



HAL
open science

Pénétration du capitalisme et crise agricole : l'exemple de l'économie laitière bretonne

Jean-Baptiste Henry

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Henry. Pénétration du capitalisme et crise agricole : l'exemple de l'économie laitière bretonne. [Rapport de recherche] Station d'Economie Rurale de Rennes. 1974, 32 p. hal-02338164

HAL Id: hal-02338164

<https://hal.science/hal-02338164>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

j . b . henry

**pénétration du capitalisme et crise agricole :
l'exemple de l'économie laitière bretonne**

n° 14

1974

plan

Introduction -

Première Partie : L'industrie laitière et le mouvement du capital.

1 - Les formes de développement de l'industrie laitière.

- 1.1 La conquête et le partage du bassin laitier breton.
- 1.2 L'administration du bassin laitier breton.

2 - Les raisons du développement de l'industrie laitière

- 2.1 Un facteur favorable : l'expansion et le soutien du marché des laits en poudre écrémés.
- 2.2 Une contrainte : le capital.
- 2.3 Un détonateur : l'intervention de capitaux extérieurs à la branche.

Conclusion : Mouvement du capital et crise laitière.



résumé

En Bretagne, en mai 1972, des milliers de paysans ont arrêté et bloqué les camions de ramassage des laiteries, et organisé pendant une quinzaine de jours ce qui a été appelé la "grève du lait". Une explication à ce phénomène original est recherchée dans l'histoire récente particulièrement mouvementée de l'économie laitière bretonne : en effet, entre 1960 et 1970, celle-ci est passée du stade de l'utilisation essentiellement domestique (circulation à l'intérieur de l'exploitation), au stade de l'échange commercial généralisé (circuit élargi avec intervention d'une industrie spécialisée).

Dans une première partie, qui fait l'objet de cet article, est analysé le développement de l'industrie laitière. L'auteur, d'une part, tente de montrer pourquoi le capital est intervenu en Bretagne entre 1960 et 1970, c'est-à-dire précisément au cours d'une période qualifiée d'excédentaire sur le marché du lait et des produits laitiers. L'intervention décisive de capitaux extérieurs à la branche (notamment les groupes "Perrier" et "Cornic") est mise en évidence.

Il décrit, d'autre part, les formes de développement de l'industrie : dans un premier temps, affrontement des firmes pour se partager le bassin laitier breton ; puis collaboration dans une seconde phase pour administrer le territoire conquis. Les paysans se trouvent alors face à un cartel de grandes entreprises qui tentent d'adapter la production laitière à leurs besoins, et de la modeler au moyen d'incitations diverses : les rapports de subordination directs ne débouchent-ils pas plus facilement, en cas de contestation, sur des rapports de force directs ?



introduction

La "grève du lait" de mai 1972 en Bretagne a été le point culminant d'un conflit latent depuis 2 ans. Originale par sa forme - tentative de blocage de l'appareil de transformation, par son contenu revendicatif - exigence d'une juste rémunération du travail des producteurs - cette "grève" a été présentée par certains comme le résultat d'une agitation politique (1), par d'autres comme la conséquence d'une conjoncture particulière (hausse du prix des produits laitiers à la consommation et baisse du prix du lait à la production dans le cadre de la péréquation hiver - été).

Avant d'apprécier un mouvement de cette ampleur, il est bon de savoir que l'économie laitière bretonne (2) a été, en moins d'une dizaine d'années, entre 1962 et 1968 plus précisément, transformée de fond en comble.

1960 : Economie d'autosubsistance

Jusqu'à la fin des années 50 environ, la production laitière a, pourrait-on dire, un caractère quelque peu clandestin, le "fleuve blanc" existe mais il est souterrain ... En effet la majeure partie de la production ne sort pas de l'exploitation et est utilisée sur place pour les besoins de l'autoconsommation exceptionnellement forte sous forme de beurre, et pour l'alimentation du bétail sous forme de lait entier ou de lait écrémé pour les veaux, les porcs et les volailles. En 1960, d'après nos estimations (3) 85 à 90 % de la matière azotée, 20 à 25 % de la matière

(1) Le Ministre de l'Agriculture, Mr Cointat à l'époque, n'a-t-il pas déclaré : "Le gouvernement estime que le conflit actuel est non justifié, et incompréhensible pour les gens raisonnables, et qu'il a été engagé par des meneurs qui se soucient plus de ce qui se passe à Pékin qu'en Bretagne ...".

(2) L'étude est limitée à la région de programme Bretagne, circonscription administrative dont est exclue la Loire-Atlantique.

(3) Cf. J.B. Henry : L'industrie laitière en Bretagne. 290 p. cartes. Thèse de 3ème cycle - Rennes 1965.

grasse sont ainsi absorbés. Une autre partie de la production (50 % environ de la matière grasse) après écrémage et barratage est vendue soit directement à la clientèle rurale et urbaine, soit aux nombreux ramasseurs de beurre fermier. Quant aux circuits de transformation industrielle ils recueillent 25 % de la production essentiellement sous forme de matière grasse (la crème fermière constitue 80 % de la collecte) c'est-à-dire après une première transformation (écrémage) sur l'exploitation. L'industrie ne draine donc qu'un surplus, alors qu'une portion de la production bien plus considérable est intégrée, telle une consommation intermédiaire, au fonctionnement des exploitations.

1970 : Economie d'échange généralisée

La Bretagne est devenue le premier bassin laitier français : le rythme d'accroissement de la production s'est accéléré grâce à l'augmentation du nombre des vaches laitières et à l'amélioration de leur rendement moyen unitaire. L'industrie est le débouché presque exclusif de cette production en essor ; la collecte par les entreprises spécialisées représente 85 % de la production, tandis que les fabrications fermières ont été abandonnées : les besoins internes des exploitations sont désormais assurés par des rétrocessions (beurre et poudre de lait) des firmes collectrices. La nature des produits vendus s'est modifiée : 98 % des livraisons sont aujourd'hui sous forme de lait entier. Parallèlement une industrie puissante a remplacé l'ancien système de commercialisation constitué d'un double réseau, celui innombrable des marchands de beurre fermier, celui des petites et moyennes entreprises de transformation (40 environ). Des ateliers modernes et de grande capacité pour la fabrication du beurre et le séchage des laits en poudre ont été mis en place. Cette industrie s'est très fortement concentrée puisque les six principaux groupes contrôlent plus de 70 % de la collecte (46 % en 1960). Juridiquement pourtant, il subsiste en Bretagne 30 sociétés laitières privées, 9 coopératives et 1 société d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) ; économiquement plusieurs de ces sociétés ne sont que des pseudo-entreprises ayant perdu totalité ou partie de leur pouvoir de décision, en entrant dans la clientèle d'un des principaux groupes, soit par le jeu d'accords financiers, soit par le biais d'accords techniques (renonciation à la collecte ou à une partie de la transformation).

Il faut insister sur l'exceptionnelle rapidité de l'évolution d'un point de vue historique. En 1960, la faible productivité du cheptel et la médiocre participation de l'industrie à la valorisation de la production, faisaient du bassin laitier breton une exception parmi les régions laitières européennes. En 1970 l'économie laitière bretonne pèse de tout son poids (14 % de la collecte nationale de lait entier) dans la concurrence interrégionale ; et la concentration technique et financière de l'industrie y a atteint un niveau rarement égalé d'ailleurs. Le caractère radical et tardif de ces transformations fait donc l'originalité du bassin laitier breton par

rapport aux autres bassins français et européens dont l'organisation actuelle est le résultat d'une lente maturation amorcée dès la fin du 19ème siècle, et parfois bien avant.

La crise qui se manifeste en Bretagne à l'issue de cette accélération de l'histoire n'exprime-t-elle pas alors la modification réelle des rapports économiques et sociaux entre les agriculteurs producteurs de lait et leur environnement capitaliste ? Pour répondre à une telle question il est nécessaire d'analyser les conditions qui ont rendu possibles les changements évoqués, d'étudier la machinerie complexe qui s'est mise en place à travers l'articulation des industries transformatrices et des producteurs de lait, en précisant le rôle respectif des uns et des autres.

Première partie : L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET LE MOUVEMENT DU CAPITAL

L'élaboration d'un schéma explicatif de l'évolution du secteur laitier en Bretagne doit rendre compte en premier lieu de la croissance de l'industrie laitière : comment s'est opérée son implantation dans une région qu'elle négligeait jusqu'alors ; et quelles ont été les raisons de l'intervention du capital précisément au cours des années 60 ?

1 - Les formes de développement de l'industrie laitière

La stratégie des firmes laitières s'est modifiée sensiblement pendant la période étudiée : après s'être affrontées pour créer et étendre des aires d'approvisionnement, jusqu'en 1968 environ, les entreprises de transformation se rapprochent ensuite pour rationaliser la collecte et orienter la production, pour gérer en commun leur base de matière première.

1.1 La conquête et le partage du bassin laitier breton

Cette phase se caractérise par un double processus de substitution, de la transformation industrielle aux traitements fermiers d'une part, du capital anonyme au capital local spécialisé d'autre part.

1.1.1. Élimination des traitements fermiers

La première condition du développement de l'industrie est de disposer de matière première en quantité suffisante. En Bretagne ceci impliquait de faire diminuer puis cesser les traitements à la ferme (écrémage, barratage) pour transférer ces opérations au niveau industriel. Les firmes se sont alors entourées d'équipes de "prospecteurs" battant la campagne et sollicitant les producteurs. Dans le même temps, la diminution plus rapide de la population agricole féminine réduisant les disponibilités en main-d'oeuvre pour les travaux de laiterie, la vétusté des matériels,

La possibilité d'utiliser des produits de remplacement pour l'élevage des porcs et des veaux, rendaient les producteurs plus sensibles aux arguments des entreprises. Aussi, dès 1963, la collecte sous forme de crème et de beurre fermier atteint-elle son maximum. Tandis que s'accélère la croissance de la collecte de lait en l'état (cf. graphiques 1 et 2) : 20 % de la collecte en 1960, 50 % en 1965, 96 % en 1969. La conversion de la collecte de crème et de beurre fermier en lait en l'état et la conquête de nouveaux livreurs font donc s'élever très rapidement le taux de collecte globale : 25 % de la production en 1960, 50 % en 1965, 81 % en 1969.

La nouvelle division sociale du travail dans l'économie laitière bretonne est dès lors confirmée : aux éleveurs la production de la matière première, à l'industrie sa valorisation. Le champ d'activité du secteur agricole se rétrécit tandis que le capital gagne un nouveau domaine de mise en valeur avec pour corollaire le développement du salariat : 1 371 personnes employées par l'industrie du lait en 1962, 3 662 en 1966, 5 220 en 1968, 6 248 en 1971. Du travail salarié, essentiellement masculin (84 % du personnel en 1971) remplace du travail familial, essentiellement féminin.

1.1.2 Concentration du capital et partage de la collecte

La croissance de la collecte laitière en Bretagne (de 1960 à 1970 la collecte de lait en l'état est passée de 1,1 à 26,7 millions d'hl !) n'a pas été également profitable à toutes les entreprises, certaines y saisissant une opportunité de développement, d'autres y trouvant une occasion de ruine. Trois catégories de firmes selon l'origine et le volume des capitaux utilisés, aux moyens et aux stratégies fort diverses, se sont trouvées aux prises : les sociétés locales spécialisées, privées et coopératives ; les ensembles coopératifs polyvalents locaux ; les groupes extérieurs, privés et coopératifs.

- Les sociétés locales spécialisées.

Pour la plupart surprises par l'augmentation de la collecte, puis rapidement débordées devant le caractère irrésistible du mouvement de conversion de la collecte, elles n'ont pu supporter le rythme élevé d'investissements qu'impliquaient l'augmentation des quantités transformées, la refonte de l'organisation de ramassage, le besoin d'équipements nouveaux pour le traitement du lait écrémé. Ceci d'autant plus que beaucoup de ces entreprises venaient à peine d'accéder au stade industriel, à la fin des années 50, à partir de l'artisanat des collecteurs-malaxeurs de beurres fermiers. Aussi, rares sont les entreprises privées locales qui ont pu subsister indépendantes : trois seulement (Bridel, Nazart, Depincé) parmi les 10 plus importantes en 1960 (cf. tableau : 1). Les exemples de développement d'unités nouvelles sont également très rares : le Groupement des industriels laitiers de l'Aulne et du Porzay (GILAP) à Chateaulin, la Société industrielle laitière du Léon (SILL) à Plouvien restent des entreprises modestes ; la Centrale laitière malouine (CLM) Rolland, Frère, Helou, Germolait, semblent stagner. Les coopératives également, mis à part celle de

Ploudaniel, étaient toutes de création récente. Après l'échec d'une tentative d'union spécialisée autour de Celtilait, elles sont passées progressivement sous le joug des ensembles coopératifs polyvalents, à l'exception des coopératives de Ploudaniel, Lanfains, Plancoët.

Malgré la promotion de deux entreprises, Bridel devenue la principale société laitière nationale à capitaux familiaux -, et la coopérative de Ploudaniel - chef de file de la SICA Even, et membre fondateur du groupe Nova -, la mise en exploitation du bassin laitier breton a donc peu profité à l'industrie locale. Elle a surtout servi d'aliment à la croissance d'entreprises extérieures au secteur laitier ou extérieures à la région.

- Les ensembles coopératifs polyvalents

La polarisation du mouvement coopératif breton autour d'unités polyvalentes s'est manifestée en 1962-63, par la réorganisation du groupe de l'Office Central de Landerneau donnant naissance à la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne (CAB), et par la création de l'Union des Coopératives Agricoles (U.N.I.C.O.P.A.) ; elle s'est poursuivie par la constitution de la Coopérative Agricole de Rennes (CAR) en 1966, et de la Centrale Coopérative des Agriculteurs Bretons (C.E.C.A.B.) en 1968. Plusieurs des coopératives laitières s'y sont intégrées, les coopératives de Brest et de St-Brieuc à la C.A.B., les coopératives de Guingamp, Loudéac, Chateaufort du Faou à l'U.N.I.C.O.P.A., la coopérative de Rennes à la C.A.R., la coopérative de Lorient à la C.E.C.A.B..

L'évolution de la C.A.B. et de l'U.N.I.C.O.P.A. retient surtout l'attention, les deux autres ensembles coopératifs étant moins importants et aussi moins dynamiques dans le domaine laitier. Même si une rivalité de caractère idéologique (U.N.I.C.O.P.A. étant réputée plus progressiste) et l'enchevêtrement des aires territoriales, les ont conduits à s'affronter pendant les années 1964-1968 notamment, la stratégie de la C.A.B et celle de l'U.N.I.C.O.P.A. sont comparables : elle a consisté à étendre le plus rapidement possible la zone de collecte laitière à leur aire normale d'influence, en s'appuyant sur les adhérents des autres branches d'activité. Cette stratégie a d'ailleurs reçu l'appui du syndicalisme agricole régional (F.R.S.E.A.O. et C.R.J.A.O. (1)) qui, à cette époque, a vu dans le développement des grandes unités polyvalentes le seul moyen de défense des producteurs face à l'emprise des groupes privés.

La méthode utilisée a été le placement de bacs réfrigérants dans les exploitations ; cette tactique est bien mise en évidence dans le programme d'investissements présenté par les coopératives polyvalentes pour la période 1967-1970 dans le cadre du plan laitier breton : 34,2 % de leurs investissements sont destinés à équiper leurs adhérents en refroidisseurs à lait, alors que les autres firmes (coopératives spécialisées et sociétés privées) n'y consacrent que 4,7 % de leurs crédits.

(1) Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Ouest et Centre Régional des Jeunes Agriculteurs de l'Ouest.

La formule, tout en préservant la qualité du lait et en améliorant les conditions de travail du producteur et du chauffeur-ramasseur, permet, d'élargir les aires de collecte et de moins se préoccuper des distances parcourues puisque la collecte est pratiquée tous les deux jours, de fixer les livreurs puisque le placement de bacs équivaut à une garantie de fourniture ; elle a permis en outre de réaliser une discrète sélection des livreurs à la fois en attirant les agriculteurs modernistes et en éliminant les petits producteurs chez qui l'installation d'un bac se révélerait peu économique : cet effet sélectif est clairement démontré par le fait que la livraison annuelle moyenne d'un adhérent de coopérative est supérieure de plus de moitié à celle d'un fournisseur de société privée (cf. tableau n°2).

L'U. N. I. C. O. P. A. et la C. A. B. ont ainsi réussi à augmenter promptement les quantités collectées, et à constituer, chacune, une branche laitière comparable, par la dimension et l'organisation, aux réalisations des groupes laitiers privés dans la région (cf. carte). Mais le rapide assouvissement de leur ambition laitière n'est pas étranger à la crise que traversent depuis 1970 les deux ensembles coopératifs : crise financière (insuffisance des fonds propres) et morale (détérioration des relations avec leurs adhérents), qui les ont conduit à amorcer entre eux une collaboration et à s'allier à d'autres groupes, notamment à la SICA Ouest-Lait.

- Les groupes extérieurs

Les sociétés extérieures à la Bretagne ont été les grands bénéficiaires de partage du bassin laitier breton. Il s'agit, soit d'entreprises dont le siège est situé hors de Bretagne (Entremont, Préval, Négobeureuf, Union Laitière Normande (U. L. N.), Besnier, Cornic), soit d'entreprises ayant des liaisons financières avec des sociétés extérieures (Laiterie Nouvelle de l'Arguenon (L. N. A., Triballat, Entremont Marcillat), soit d'entreprises périphériques collectant sur la région (Coopérative agricole de la Noelle d'Ancenis (C. A. N. A.), Coopérative laitière de la région nantaise (C. O. L. A. R. E. N. A.), Pasquier, Rialland). Cependant, même au sein de cette catégorie, des reclassements sont intervenus. Négobeureuf a été absorbé par U. L. N., la fusion des deux groupes constituant la S. I. C. A. Ouest-Lait ; Entremont a partagé avec Marcillat (Vosges) le contrôle de son usine de Quimper ; Socremo a été absorbé par Préval, Lefèvre-Utile (usine de l'Hermitage) et Lanquetot (Vern-sur-Seiche) par Bridel ; Négobeureuf a racheté l'usine Paul Renard à Vieux Marché ; L. N. A. a cédé une partie de son capital aux Moulins Prodhomme (Rennes).

Quatre groupes surtout ont profité des opportunités de croissance offertes par le bassin laitier breton, Préval, U. L. N. Entremont, Cornic dans des perspectives d'ailleurs différentes. En effet si Préval (capitaux Leven (Société Perrier), De Gunsburg (participations bancaires), Ménasché (capitaux rapatriés d'Indochine), et Cornic (indemnités reçues pour fermeture de distilleries d'alcool), avaient des capitaux disponibles au moment de la crue laitière,

Entremont, implanté ici avant 1960, avait des besoins de matière première, tandis que l'U.L.N. semble avoir réagi sur la défensive aux initiatives de Préval.

C'est ce dernier groupe par son implantation soudaine, massive et mystérieuse en 1963-64 (rachat de Sovaco, Delisse, Collin-Villibord, Silvy, Morvan, Socremo) qui a joué le rôle de catalyseur dans la réorganisation de l'industrie laitière en Bretagne, en provoquant la riposte du leader régional Bridel (accords puis fusion avec la Beurrerie de l'Ouest et la laiterie de l'Hermitage L.U.) de l'U.L.N., et des coopératives polyvalentes stimulées par le syndicalisme agricole, et en déclenchant l'intervention des pouvoirs publics émus par l'aggravation de la concurrence au niveau de la collecte. La politique de Perrier-Préval dans le domaine laitier a été récemment décrite à plusieurs reprises par son président. Elle résulte d'un choix délibéré, offensif pour l'industrie laitière "Nous avons examiné les orientations possibles de cette diversification (dans la branche des industries agricoles et alimentaires) et avons opté pour celle qui nous a paru présenter le plus d'intérêt pour l'avenir : les produits laitiers" (1) ; elle a consisté à rassembler les quantités maximum de lait, d'une part pour acquérir une audience au niveau national : "Il va de soi que nous ne pouvions réussir qu'en parvenant à une masse critique qui nous ouvre le marché national" (2), d'autre part, pour en faire une base de développement futur, étant persuadé que "la puissance finirait par appartenir aux groupes détenant les sources d'approvisionnement... Nous avons ainsi accepté délibérément de ne pas viser immédiatement les rentabilités les meilleures à court terme, mais cela en vue de mieux nous assurer de fortes rentabilités par la suite" (3) ; entre temps le groupe a restructuré les affaires achetées en mettant en place des installations de production ultra modernes et spécialisées : "Nous renforçons progressivement notre rentabilité grâce à la spécialisation de nos usines et à la mise en service de moyens industriels puissants" (1). Cette politique réfléchie, ambitieuse, contraste singulièrement avec la politique d'expédients suivie par plusieurs des autres firmes engagées en Bretagne.

Elle contraste aussi avec la politique du Groupe Cornic qui, au contraire, a évité de s'engager dans la collecte, et a jugé profitable d'investir uniquement dans le traitement du lait en poudre, en jouant sur les difficultés financières des sociétés locales privées (jusqu'en 1964 seul Bridel est équipé en tour "Spray") et coopératives (aucune tour de séchage avant 1965). Cette stratégie, rentable à court terme, a été mise en défaut lorsque, par suite des concentrations, la plupart des entreprises ont disposé de leurs propres équipements ; Cornic étant alors conduit à prendre des participations, le plus souvent en accord avec la Coopérative des agriculteurs

(1) Déclaration de G. LEVEN à l'Assemblée Générale de Perrier. La vie Française n° 1351, 30 avril 1971.

(2) Interview de G. LEVEN - La vie Française n° 1359, 25 juin 1971.

(3) Interview de G. LEVEN - Les Informations, mars 1971.

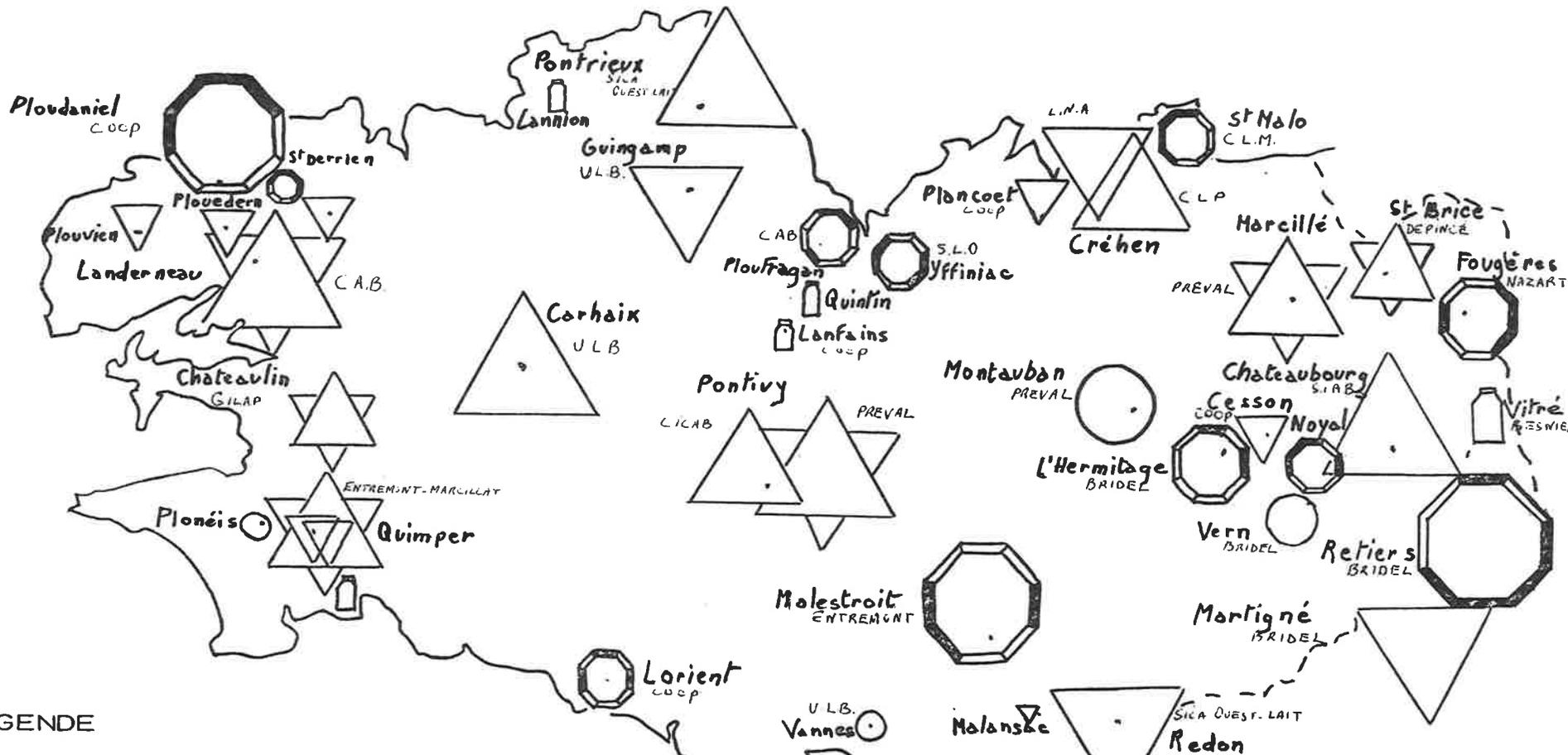
de Bretagne (CAB), dans des sociétés effectuant la collecte (Société Laitière de l'Ouest (SLO), Société laitière de Belle-Ile en Terre (SOLABEL), Le Gall) et à effectuer des investissements en commun avec d'autres entreprises : ainsi la Centrale laitière de Penhièvre (C.L.P.) à Créhen avec la C.A.B., la coopérative de Plancoët et la N.L.A. ; ainsi la Compagnie industrielle commerciale et agricole de Bretagne (C.I.C.A.B.) à Pontivy avec le groupe belge des Glucoseries Réunies.

Quant à l'Union Laitière Normande, son ombre discrète a couvert peu à peu la Bretagne, par le développement en Ille-et-Vilaine des coopératives affiliées de Pontmain et de Saint-Meen (Coopérative Laitière d'Ille-et-Vilaine (C.O.L.I.V.), et surtout par la reconversion et la restructuration de Négobeurneuf dont les zones de ramassage s'étendent à presque toute la région.

Le résultat de la confrontation entre les trois catégories d'entreprises, au cours d'une période (1960-70) où la collecte totale a plus que quintuplé, peut-être ainsi exprimé : alors que les sociétés locales spécialisées ont vu leur part diminuer de 67 à 26 %, les ensembles coopératifs polyvalents, sans équivalent en 1960, assurent en 1970 19 % de la collecte, et les groupes extérieurs, 33 % de la collecte en 1960, en représentent désormais 55 %. Mais si l'emprise des centres de décision extérieurs sur l'économie laitière bretonne, déjà importante en 1960, s'est encore accentuée, toutefois au sein de l'industrie laitière locale décimée la résistance des coopératives (spécialisées et polyvalentes) apparaît plus forte : leur part dans la collecte régionale augmente en effet de 15 à 24,5 % tandis que celle des sociétés locales privées diminue de 52 à 21 %. Sont-ce les qualités propres au capital coopératif, et notamment son caractère polyvalent, qui expliquent cette solidité ; ou bien faut-il y voir la conséquence du traitement plus favorable dont ont joui de la part des pouvoirs publics, les coopératives par rapport aux petites et moyennes entreprises du secteur privé ? Le Plan d'équipement laitier breton établi sous l'impulsion de l'administration est très explicite sur ce point : "... la part réservée aux coopératives est fort importante par rapport à la situation actuelle ... Ceci est voulu et doit permettre au secteur coopératif d'atteindre en Bretagne une ampleur suffisante ... Parmi les petits ou moyens industriels, un seul, la laiterie Nouvelle de l'Arguenon, paraît susceptible d'être encouragé par l'Etat et a été retenu au plan "beurrerie" parce que seul il semble pouvoir atteindre une production ayant une valeur économique ..."(1).

(1) Plan d'équipement laitier breton : Rapport de l'Ingénieur Général du Génie Rural des eaux et des Forêts. 16 p. Rennes Février 1967.

LES USINES DE TRANSFORMATION DU LAIT EN BRETAGNE AU 1-1-1971



LEGENDE

▽ usine spécialisée beurre

△ usine spécialisée lait en poudre

⬠ centrale beurre-poudre

○ usine spécialisée fromage

⌚ usine spécialisée lait de consommation avec ou sans produits frais associés

⬡ usine polyvalente

△ 200 millions et plus

△ 100-200 millions de litres

△ 40-100 millions de litres

△ 10-40 millions de litres

△ 1-10 millions de litres

Quantités traitées en 1970 (équivalent lait-entier)

En 1970 la crue laitière a été maîtrisée et la conquête du bassin laitier breton est terminée. La progression du taux de collecte se ralentit (83 % en 1970, 86 % en 1972) ; la conversion des livraisons de beurre fermier et de crème en lait entier est presque totale (98 à 99 % de la collecte sous cette forme) ; le nombre de fournisseurs semble avoir atteint son maximum en 1969 (125 500), et il décroît par la suite : 116 600 en 1970, 111 300 en 1971, 108 200 en 1972 (1). Par ailleurs la hiérarchie des firmes est bien établie ; huit firmes dominantes représentent 80 % de la collecte : deux leaders incontestés, Préal et La Sica Ouest-Lait, dont le rayonnement dépasse largement le cadre de la Bretagne, collectent chacun plus de 400 millions de l ; deux autres grandes entreprises nationales, Bridel et Entremont collectent 300 millions de l ; puis viennent autour de 200 millions de l, les deux ensembles polyvalents l'UNICOPA et la CAB ; enfin la coopérative de Ploudaniel et la L. N. A. dépassent de peu les 100 millions de l (cf. tableau n°9). En deçà une vingtaine d'entreprises assurent 20 % de la collecte.

À la bataille pour le lait succède alors l'effort pour la rentabilité il s'agit désormais d'administrer au mieux le territoire conquis.

1.2 L'administration du bassin laitier breton

Alors que pendant la période précédente, l'objectif principal des firmes était de conquérir une zone de collecte, à partir de 1969-1970 l'exploitation rationnelle de l'infrastructure industrielle mise en place progressivement devient leur préoccupation primordiale. Deux traits caractérisent cette infrastructure :

- . elle est fortement spécialisée dans les fabrications associées de beurres et de poudres de lait, en 1970, 85 % environ de la collecte leur sont consacrés. Plusieurs usines, parmi les plus importantes, ont une production unique, soit de beurre, soit de poudre ; d'autres ne traitent que ces deux produits (cf. carte) ;
- . elle est constituée d'unités de transformation de grande dimension. Ceci dérive de l'observation précédente car les techniques de fabrication du beurre et de la poudre sont bien plus industrialisées que celles des autres produits laitiers. Aussi la Bretagne qui représente 14 % de la collecte nationale ne possède que 2,9 % des établissements laitiers. Les investissements des huit collecteurs dominants et du groupe Cornic, sont concentrés en un réseau de 18 centrales traitant chacune un minimum de 300 000 l/jour (cf. carte).

Spécialisée dans les productions de masse, l'industrie laitière en Bretagne fonde donc sa stratégie plus sur la diminution des coûts que sur l'augmentation de la valeur ajoutée.

(1) Source : Service Régional de Statistique Agricole.

Dans le même temps, la part des dépenses de matière première et des frais de collecte et de prétraitement (refroidissement, pasteurisation, écrémage) dans le prix de revient du beurre et de la poudre étant prépondérante, et augmentant en outre avec le format des ateliers (cf. tableau n°3), l'industrie de transformation est particulièrement sensible aux conditions de son approvisionnement. La volonté des entreprises de rationaliser cette fonction apparaît clairement depuis 1968 environ : du territoire conquis, il s'agit désormais d'obtenir le plus de lait possible, de la meilleure qualité possible, au moindre coût possible. Dans ce but, deux types d'actions sont menées conjointement : les unes pour réduire les effets néfastes de la concurrence inter-entreprises, les autres pour mieux adapter la production laitière aux besoins de l'industrie.

1.2.1. Auto-régulation de la concurrence et collaboration du capital

A la guerre des ramassages particulièrement vive pendant la période précédente a succédé, après la stabilisation des zones, une ère d'accords bilatéraux, prélude à une harmonisation plus générale dont la constitution de la "Sica laitière de Bretagne et des Pays de Loire" en 1971 semble une première ébauche.

Les accords bilatéraux ont d'abord permis de réduire les chevauchements de zones et donc d'augmenter la densité de collecte : soit par l'abandon de la fonction de collecte, certaines sociétés de faible dimension (par exemple Germolait, Le Meudec Derrien, Frère, Beurrerie de Bodelio, Larvol) s'en remettant pour leurs fournitures à une entreprise voisine ; soit par des échanges de producteurs : entre les industries privées adhérentes à l'Union Bretonne des industriels laitiers (UBIL), 20 000 producteurs, plus du quart de leurs livreurs, ont été ainsi échangés de 1964 à 1970 (1) ; soit par la mise en place d'une organisation de collecte commune à deux entreprises qui conservent leurs livreurs respectifs : des ententes de ce type ont été conclues entre Préal et la Sica Ouest Lait (janvier 1970) entre la Sica Ouest Lait et l'UNICOPA (mars 1971), entre la Sica Ouest Lait et la CAB (mars 1972), enfin entre l'UNICOPA et la CAB (novembre 1972). Ainsi par le biais d'une chaîne d'accords bilatéraux s'achemine-t-on progressivement dans l'industrie de statut coopératif, vers la situation du collecteur unique, bien que subsistent les "clientèles" propres à chaque entreprise.

(1) Source : Le Télégramme du 22-12-1971 ; déclaration du directeur de l'UBIL.

Aux accords sur la collecte proprement dite, s'ajoutent ceux destinés à obtenir une meilleure utilisation des installations de prétraitement et même des équipements de transformation (spécialement pour le lait écrémé). Les conventions précédentes prévoient ce développement. S'insèrent également dans ce cadre, les accords passés entre la CAB et les petites entreprises beurrières du Nord Finistère pour le traitement du lait écrémé, entre la LNA et divers collecteurs pour la fabrication de beurre, entre la CAB et le groupe CORNIC pour l'utilisation en commun d'installations de concentration et de fabrication de poudre de lait ; de même la création de l'Union des Coopératives Laitières Bretonnes (UCLAB) par la CAB et la coopérative de Ploudaniel en 1973 pour le séchage du lait écrémé et la production d'aliments veaux et de laits stérilisés. Des économies de transport, des possibilités d'amortissements plus rapides ont été ainsi obtenues, tandis que des gaspillages d'investissements ont été évités (1).

Certaines associations étendent leur objet à la commercialisation des produits : ainsi l'UCLAB, ainsi la SICA Unilait entre le groupe Cornic et la CAB, ainsi entre la Sica Ouest Lait et la CAB et l'UNICOPA, ou encore la Sica Even entre les coopératives de Ploudaniel, Lanfains, Plancoet, Lorient, quant aux trois principales firmes privées : Préval, Bridel, Entremont, dès 1967, elles ont participé à la création d'une société commune, la FRANCEXPA, pour l'exportation.

Un pas vers une systématisation des accords a été franchi par la création, le 26 octobre 1971, de la "SICA Laitière Bretagne-Pays de Loire". Celle-ci regroupe huit entreprises, trois groupes privés, Préval, Bridel et Entremont et cinq groupes coopératifs, SICA Ouest-Lait, Unicopa, Colarena, CAB, CANA qui ensemble représentent environ 70 % de la collecte dans la région de programme Bretagne. Cette SICA s'est fixé trois objectifs immédiats : - la restructuration de l'industrie laitière de l'Ouest, - la mise en oeuvre d'un plan d'installation d'équipements frigorifiques dans les fermes, - la rationalisation de la collecte à la ferme et l'harmonisation des transports de lait par gros porteurs pour faire tourner les équipements de séchage à pleine capacité. A plus long terme, une union pour la commercialisation, notamment l'approche du marché anglais, est envisagée. Sa première initiative a été la prise de contrôle de la laiterie Riolland à Herbignac (44) et Questembert (56), "pour éviter que l'outil ne soit vendu plus cher qu'il ne valait" (2). Il

(1) Cf. Les déclarations des dirigeants de la CAB à propos de l'UCLAB : "Le premier but de cette association était de rentabiliser au maximum les outils de transformation en place, et il était raisonnable de penser qu'une productivité accrue devait permettre une économie sensible au niveau des coûts de fabrication, et par voie de conséquence être bénéfique pour chacune des entreprises" in Le Paysan Breton du 14.4.73.

(2) Source : Le Télégramme de Brest - 22.12.1971.

est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de cette nouvelle organisation (qui peut être paralysée) mais il semble que cette étape vers une auto-régulation de la concurrence par les groupes dominants ait eu un impact psychologique considérable sur les petites entreprises, et aussi sur les producteurs et leur organisations. Les paysans constatent en effet que les ressorts idéologiques de la lutte entre coopératives et firmes privées, un temps vivace, se sont émoussés au point qu'un front commun des transformateurs a pu se mettre en place. Ils s'inquiètent des conséquences de cette association sur la politique des prix du lait, et de façon globale, sur leur pouvoir de négociation, alors qu'ils peuvent être "échangés" "ou achetés" au hasard des concentrations et des accords.

Inquiétude avivée par l'intervention croissante, sous des formes variées, de l'industrie au stade même de la production.

1.2.2. Modelage de la production

Les conditions dans lesquelles se fait l'offre du lait intéressent en effet au plus haut point l'industrie. Les avantages pour l'entreprise laitière d'une offre concentrée (réduction des investissements à la collecte, et des équipements annexes comme la mécanographie, les analyses, suppression d'emploi) - améliorée en qualité (suppression de certains investissements à l'usine, par exemple, moins de réfrigération ; meilleure valorisation des produits finis), -régularisée (élimination du suréquipement, politique des investissements facilitée), sont évidents. Or la production laitière bretonne, dispersée, à productivité médiocre est loin de correspondre au niveau souhaité. Le renforcement de la compétitivité de l'industrie, surtout lorsque celle-ci atteint un niveau élevé de rationalisation, exige désormais une accélération de l'évolution de la production. L'industrie de transformation devient alors un agent actif de la différenciation des structures de la production laitière.

D'un côté, après être devenue le débouché presque exclusif de la production, elle est en mesure de fixer des conditions d'accès au marché pour les producteurs : une fourniture minimum est de plus en plus fréquemment exigée. Dans les cas de collecte en bidons, des entreprises refusent aujourd'hui de ramasser le lait des producteurs dont les livraisons quotidiennes sont jugées trop faibles (1), après les avoir incités à livrer au moment de constituer leurs zones (cf. Négobeureuf, GILAP et Entremont par exemple). Il ne reste plus à ces producteurs, perdant leur débouché, qu'à abandonner la production laitière, à moins qu'ayant conservé écrémeuse et baratte et la proximité d'un marché le permettant, ils puissent reprendre les

(1) trop faible dans l'absolu (20 l est le minimum actuel), ou relativement, en fonction du parcours supplémentaire à effectuer par le collecteur.

fabrications fermières. Dans les cas de collecte en vrac, dans des exploitations équipées de bacs refroidisseurs, pratiquée jusqu'à présent surtout par les coopératives, l'élimination des petits producteurs s'effectue plus discrètement mais d'emblée à un niveau plus élevé (40 à 60 l/jour) (1) car le matériel est moins divisible que le bidon classique. Ainsi se trouve surmontée la "fatalité structurelle" (2) de la petite production laitière.

D'un autre côté, dans sa tentative de redistribution de la collecte entre un plus petit nombre de livreurs, l'industrie réserve des incitations financières à certaines catégories de producteurs : les primes à la quantité, à la productivité (lait/ha), au lait d'hiver, sont la sanction qui exprime la préférence des entreprises en matière d'offre ; elles sont, en outre, un outil de concurrence à un moment où les prix de base ont tendance à s'uniformiser ; de sorte qu'aucune firme n'emploie le même barème... Pour les plus favorisés, ces primes peuvent représenter 3 à 6 centimes supplémentaires par litre.

L'industrie laitière s'efforce, enfin, d'agir sur le processus de diffusion du progrès technique en fournissant des "services" qui peuvent permettre aux producteurs de progresser plus rapidement dans le sens recherché. La gamme des "services" ainsi proposés est très large, principalement dans les entreprises à statut coopératif : elle va des conseils à la conduite des troupeaux, à la location de main-d'oeuvre temporaire (vachers de remplacement), en passant par l'approvisionnement en génisses, en matériel (bacs refroidisseurs), la construction de plans d'étables, la collecte et le placement des veaux, etc... L'état d'avancement de cette politique est variable selon les firmes : certaines pratiquent encore la collecte comme une "cueillette" mais des sociétés comme Bridel et la coopérative de Ploudaniel, dont les aires d'activité sont stabilisées depuis longtemps, jouent un rôle de pionnier dans le domaine. Le pouvoir d'intervention de l'industrie est d'ailleurs renforcé par le fait que certains capitaux publics destinés à la vulgarisation, à l'assistance technique et à l'équipement des exploitations ont tendance à transiter par le canal des entreprises de transformation : les crédits et subventions obtenus par les firmes pour l'achat et le placement des bacs refroidisseurs chez leurs livreurs constituent un exemple ; le "contrat de progrès lait-viande" signé en novembre 1972 entre l'interprofession bretonne et le FORMA va également dans ce sens puisque, pour plusieurs des actions prévues, l'entreprise laitière peut être le maître d'oeuvre.

(1) 60 l/jour correspondent, en Bretagne, à la production de 7 à 8 vaches. Or, en 1970-71, 57 % des exploitations laitières bretonnes ont moins de 10 vaches...

(2) Cf. Cranney-Servolin : Les structures et les excédents laitiers p. 42-54. Revue Française de l'Agriculture, été 1968, n°21.

Cependant que fonctionne ce double mécanisme de refoulement des producteurs "marginaux" et de stimulation des producteurs "économiques", les entreprises entendent s'attacher les producteurs qu'elles contribuent à former. Cet objectif peut être atteint par le biais de contrats écrits (Bridel en propose à ses plus gros fournisseurs), mais aussi par des formules plus souples tel que l'installation d'un bac refroidisseur, ou le versement annuel des primes (des ristournes dans le cas des coopératives) qui engagent les producteurs à une plus grande fidélité vis à vis de leur collecteur. Plus généralement, les firmes laitières développent vis-à-vis de leurs fournisseurs une politique publicitaire, qui s'apparente à celle d'un vendeur à l'égard de la clientèle qu'il veut conserver : il est vrai que les producteurs constituent non seulement une source d'approvisionnement mais encore un débouché non négligeable, pour les produits finis de l'industrie (1) ; en 1970, les rétrocessions aux agriculteurs représentaient en moyenne 9 à 10 % du chiffre d'affaires de six importantes sociétés (2). Les équipes d'agents de relation-culture (A.R.C.), les visites en groupes à l'usine, les "services", les bulletins de liaison mensuels, l'embauche prioritaire des enfants de livreurs, outre leur objet direct, assurent ainsi à l'entreprise une image de marque favorable, propre à retenir les producteurs et à les intégrer à "leur" entreprise (3). Un responsable de Bridel a clairement défini les deux bénéfices, l'un moral, l'autre matériel que retire la société de sa politique à l'égard de ses livreurs.

"... Toutes ces actions, en plus du resserrement des liens qui existent entre la production et l'entreprise, ce qui est tout à fait indispensable au développement harmonieux de celle-ci, permettent aux producteurs d'accroître leur spécialisation vers le lait, et par le fait même la compétitivité de l'entreprise..."(4). Modelage économique de la production et intégration idéologique des producteurs vont de pair.

(1) Dans le contrat proposé par Bridel, le producteur s'engage à la fois à livrer la totalité de sa production et à reprendre à la société le beurre, le fromage et la poudre nécessaires à sa consommation, ainsi que le lait reconstitué pour son élevage de veaux.

(2) Négobeureuf, Bridel, Entremont-Marcillat, CAB, ULB (Unicopa), coopérative de Ploudaniel.

(3) Une circulaire de nov. 71 de la Société Depincé ne parle-t-elle pas de "la grande famille des Producteurs de la Laiterie Mont Saint-Michel..."

(4) J. P. Dubois - Politique commerciale et technologique d'une entreprise laitière : le cas des laiteries Bridel, 10 p. Journ. CETA 71, Etudes n° 1843.

1.2.3. Industrialisation sommaire

Les propos du président du groupe Préal illustrent les problèmes qui se sont posés à l'industrie laitière en Bretagne, et montrent l'évolution de la politique des firmes :

"A court terme, compte tenu de la situation et du déferlement de ce qu'on a appelé, "le fleuve du lait", le choix d'une politique était difficile. Il fallait, en catastrophe, traiter des quantités de plus en plus importantes de lait. Dans cette situation tout ce qu'on pouvait faire pour l'essentiel, était de construire des dispositifs ultra-modernes de traitement pour fabriquer des produits susceptibles de stockage malheureusement peu valorisés ... Transformer les tonnages considérables de lait collecté en produits nobles mais périssables, et simultanément, prétendre créer instantanément des marques nationales et trouver des débouchés était hors de question"(1) ... "La Sapiem, devenue Préal, dispose maintenant d'un instrument de travail des plus modernes et des sources de lait considérables dans un climat sérieusement assaini. Elle va accélérer l'orientation de sa production vers les produits élaborés et nobles : créer des marques nationales ; renforcer et valoriser ses exportations ... "(2). Pour Bridel, aussi, "cette période se caractérise par une situation complexe, l'entreprise développant assez faiblement les productions sous marque, telles que le fromage et le lait de consommation, mais enregistrant des augmentations très rapides de produits de masse, beurre et poudre, tout en s'obligeant à les transformer en produits élaborés. Cette stratégie était une stratégie d'attente puisque la vocation de l'entreprise était le renforcement de son activité dans les produits non soutenus. Il fallait attendre que les investissements de transformation dans les produits lourds soient terminés, que le rythme d'accroissement de la collecte se ralentisse ..., pour diriger les efforts d'investissements vers les produits non soutenus" (3).

Selon ces déclarations, après une période "catastrophique" de soumission devant le flot laitier, n'ayant pas laissé d'autre issue que de fabriquer en masse du beurre et de la poudre, une période volontariste permettant de rechercher de meilleures valorisations serait en cours.

Effectivement, un certain nombre de firmes ont tenté de trouver des débouchés nouveaux aux productions existantes, ou de développer des fabrications plus élaborées :

- débouchés nouveaux : soit sur le marché national en menant une politique de marque permettant de réduire les livraisons à Interlait seul (Bridel, CAB), ou en association (Ploudaniel à l'origine de la Sica Even puis du groupe GAMA (marque Nova) ; soit à l'exportation (Bridel, Cornic, Celtilait, CAB, Depincé, Nazart, notamment).

(1) Les Informations, mars 1971.

(2) La Vie Française, de 30 avril 1971 - n° 1 357.

(3) Journées CETA, 1971, op. cit.

- fabrications plus élaborées : la production d'aliments d'allaitement à partir de la poudre de lait écrémé s'est rapidement accrue (Bridel, Cornic, Unicopa, CAB) tandis que les productions fromagères augmentaient plus modérément (Bridel, Entremont, Préval, Nazart) : de nouvelles variétés ont été introduites (emmental, cheddar, caillé de chèvre) et les coopératives (Plancoët, CAB, Unicopa) commencent des essais timides dans ce domaine ; l'utilisation des sous-produits se rationalise pour la fabrication de caséine et caséinates, poudre de sérum, poudre de babeurre (Cornic, Depincé, Gilap, Préval).

Cependant les efforts individuels et limités de quelques sociétés n'empêchent pas le maintien de la spécialisation du bassin laitier breton dans les productions associées de beurre et de poudre (cf. tableau n°4). Il s'agit à la fois d'une spécialisation absolue (85 % de la collecte sont transformés en beurre et poudre) et d'une spécialisation relative à l'intérieur de l'économie française (cf. graphique n°3). La part des fromages et des produits dérivés est appelée à s'accroître dans les prochaines années, mais la diversification ne semble pas devoir altérer le caractère principal du produit de l'industrie laitière régionale : fabrication de masse d'articles semi-finis.

L'industrie laitière s'apparente alors, d'un point de vue technique, à une activité de type extractif, traitant une matière première abondante mais fragile pour en décomposer les éléments utiles et leur assurer une plus longue conservation. Sans "vocation" particulière, sans tradition bien établie, elle est du point de vue économique, une industrie de sous-traitance capable de fournir à la demande, en quantités considérables, du beurre et de la poudre aujourd'hui, demain de l'emmental et du cheddar... La politique suivie par les grandes firmes, qui peuvent pratiquer en leur sein une division interrégionale du travail, est à cet égard révélatrice : les usines de Préval, Négobeureuf, Entremont implantées en Bretagne, sont nettement plus grandes, plus exclusivement orientées vers les fabrications de beurre et de poudre que leurs autres établissements ; elles créent aussi moins d'emplois (cf. tableau n°5). La spécialisation fonctionnelle du bassin laitier breton a en effet des incidences au niveau des emplois créés. Si leur progression est remarquable (1) (cf. p. 4) il n'en reste pas moins que le caractère sommaire de l'industrialisation (faible degré d'élaboration des produits et transfert figurent en d'autres lieux des fonctions administratives et commerciales) se traduit à la fois par une moindre création et un faible niveau général de qualification des emplois (cf. tableau n°6).

(1) Cependant, les statistiques ne tiennent compte que des emplois salariés ajoutés, alors qu'on a observé, en contre partie, la disparition d'un certain nombre d'emplois, parfois à temps partiel, occupés par des travailleurs indépendants ; c'est-à-dire les col-lecteurs de produits fermiers, et autres intermédiaires : la Société Négobeureuf utilisait les services de plus d'une centaine de ces "chineurs" en 1960...

2 - Les raisons du développement de l'industrie laitière

L'intervention du capital a donc permis, entre 1963 et 1973, l'ouverture d'un nouveau bassin laitier, et a organisé sa gestion par un cartel de grandes firmes. Cette mise en exploitation coïncide, il est intéressant de le noter, avec une période qualifiée d'excédentaire sur le marché laitier. Raison de plus pour s'interroger sur les facteurs qui ont stimulé le développement de l'industrie laitière en Bretagne précisément au cours d'une période en apparence peu favorable ... C'est ce qui explique le moment (première moitié des années 1960), la forme (niveau élevé de concentration), le rythme (rapidité), de la conquête du bassin laitier breton ?

Il semble que ce soit la réunion de conditions favorables à la mise en valeur du capital dans le domaine des laits en poudre écrémés, au début des années 1960, qui ait attiré dans l'industrie laitière et en Bretagne, un certain nombre de capitaux à la recherche d'opportunités.

2.1 Un facteur favorable : l'expansion et le soutien du marché des laits en poudre écrémés.

La dramatisation opérée autour des excédents laitiers envisagés globalement a fait oublier l'existence de produits laitiers spécifiques dont les marchés sont, entre 1960 et 1970, en très forte expansion : c'est le cas des produits frais, base de développement de firmes telles que Gervais, Danone, Yoplait, Chambourcy, Nova, La Roche aux Fées, mais c'est le cas aussi et surtout des poudres de lait écrémés (cf. tableau n°7).

Deux phénomènes ont contribué à l'accroissement des débouchés du lait écrémé en poudre en Europe Occidentale. D'une part, les exportations commerciales des Etats-Unis, premier producteur mondial (avec plus de 60 % de la production), diminuent brutalement à partir de 1964 (cf. graphique n°4), ce qui permet aux pays européens de les remplacer sur les marchés dont le principal est d'ailleurs les Pays-Bas. D'autre part, la demande de poudre de lait écrémé destinée à l'alimentation animale s'accroît très rapidement en Europe même (multipliée par 6 de 1960 à 1965), au moment où l'essor de l'industrie des aliments composés exige des quantités considérables de protéines. Dans cette conjoncture, les cours mondiaux ont doublé, 15 cents/U.S. par kg en 1962, 30 cents U.S./kg en 1965 ; pendant ce temps, le prix du lait à la production n'augmentait que de 10 %. En France, plus particulièrement, l'orientation vers le marché de l'alimentation animale a été grandement favorisée par l'octroi d'une prime de dénaturation substantielle. Cette prime destinée, quand elle a été instituée en 1959 à favoriser la consommation intérieure de poudre de lait écrémé, au moment où l'exportation n'était possible qu'au prix d'une subvention encore plus élevée (en 1962, prime de dénaturation : 0,34 centimes/kg ; subvention à l'exportation 1,00 franc/kg), a été maintenue lorsque la situation du marché mondial s'est améliorée - dans l'espoir, cette fois de diminuer les excédents beurriers, en revalorisant la matière azotée du lait et en encourageant la production

de viande bovine -. Elle a eu pour résultat de garantir aux entreprises laitières un débouché massif (un débouché exclusif pour la part de la production distribuée à leurs propres fournisseurs de lait). Elle a eu, en outre, un effet d'amorçage sur le mouvement des livraisons de lait entier en facilitant l'usage par les exploitants des lacto-remplaceurs.

En définitive, l'expansion du marché des laits en poudre écrémés a créé les conditions propres au règlement du problème de la valorisation industrielle de la matière azotée, qui limitait, jusqu'alors, le développement de la collecte de lait entier dans les régions beurrières. De production saisonnière et épisodique, le lait écrémé en poudre a pu devenir ainsi production régulière et parfois principale, justifiant alors l'installation d'équipements grande capacité : le procédé "Spray" (atomisation en tour) a supplanté le procédé traditionnel "Hatmaker" (séchage sur rouleaux).

2.2 Une contrainte : le capital

Certains auteurs (1) ont attribué à l'innovation technique, en l'occurrence la mise au point du procédé "Spray", le rôle moteur dans la transformation de l'économie laitière. En réalité, la diffusion de ce procédé, utilisé depuis longtemps en Amérique du Nord et en Australasie n'est qu'un effet de l'élargissement du marché pour le lait en poudre écrémé ; elle a eu néanmoins des incidences non négligeables sur l'évolution du bassin laitier breton.

Procédé de masse permettant de traiter aujourd'hui jusqu'à 1 million de litres par jour, coût élevé de l'investissement initial (2), telles sont les caractéristiques de la technique "Spray". Première conséquence, les entreprises construisant des ateliers de grand format pour bénéficier d'économies d'échelle (cf. tableau n° 8) ont cherché ensuite à utiliser pleinement les capacités disponibles dans le but d'obtenir des amortissements rapides : d'où la quête de la "clientèle" des producteurs, une concurrence acharnée à la collecte, et finalement l'accélération du mouvement des livraisons à l'industrie. Seconde conséquence, étant donné le lien étroit existant en Bretagne entre les fabrications de beurre et de poudre faite de diversification, la possibilité de s'équiper en tour "Spray" est devenue un facteur fondamental de la survie des entreprises ; les obstacles financiers à l'entrée dans la branche poudre expliquent alors en grande partie la rapidité de la concentration. Et ceci d'autant plus que la politique des pouvoirs publics n'a guère facilité l'accès au capital de l'industrie laitière bretonne, du moins jusqu'en 1967.

(1) Cf. notamment A. ENGEL : L'avenir de l'industrie laitière. Colloque international du CENECA, 26-27-28 février 1969, Paris.

(2) Par exemple, 8 à 9 millions de francs pour une installation de 20 000 l/heure, en 1966.

Un premier volet de la politique gouvernementale, non particulier à l'industrie alimentaire, est l'instauration en 1963 du "plan de stabilisation" qui en limitant uniformément le crédit jusqu'en 1968, n'a pu que pénaliser un secteur en pleine croissance comme l'industrie laitière bretonne.

Un second volet dont l'effet eût pu être compensateur, est constitué par la réforme des aides aux investissements dans les industries agricoles et alimentaires. L'institution, en mars 1964, de la prime d'orientation agricole apporte deux changements importants par rapport à la situation antérieure : toute firme peut solliciter l'octroi de la prime (1), tandis qu'auparavant seule la coopération avait droit à des subventions à fonds perdu ; cependant, l'attribution de la prime n'est pas automatique mais "réservée aux projets conformes aux orientations retenues par le gouvernement et aux entreprises offrant des garanties de dynamique et de compétitivité". En réalité, jusqu'en novembre 1966, les projets "beurre" et "poudre de lait écrémé", quelque soit le format, étaient presque systématiquement refusés et ne pouvaient bénéficier de la prime d'orientation agricole. C'est à partir de 1967 qu'a été prise la décision d'accélérer l'instruction des dossiers consacrés aux "opérations de caractère national" et que, la dimension du projet présenté est devenue le facteur déterminant de l'octroi de la prime. Ainsi les aides de l'Etat aux investissements laitiers, attribuées d'abord en fonction du statut juridique (coopératives), puis de l'orientation des fabrications (fromages et produits frais) le sont-elles désormais en fonction de la taille. Dans ces conditions, en 1964, 1965, 1966, la Bretagne n'a reçu qu'une faible part des aides publiques (7,5 %) sans commune mesure avec l'effort d'investissement réalisé. L'ampleur même des programmes d'investissements a conduit les pouvoirs publics à exiger un plan régional coordonné, procédure qui a encore retardé et rendu plus sélective l'attribution des subventions (cf. p. 7).

En définitive, de 1963 à 1967, c'est-à-dire pendant la phase cruciale de bouleversement de l'économie laitière régionale, la politique des pouvoirs publics, non seulement n'a pas favorisé l'investissement laitier en Bretagne, mais encore a eu pour effet de raréfier le capital : elle a donc radicalisé les tendances à la concentration résultant de facteurs techniques, et freiné les possibilités de développement des entreprises spécialisées. C'est dans ces conditions que l'intervention de groupes riches en capitaux a pu exercer une influence déterminante sur le déclenchement de la mutation laitière.

(1) Cette prime (P. O. A.) peut représenter au maximum 20 % des investissements ; elle est cumulable avec la subvention à la coopération.

2.3 Un détonateur : l'intervention de capitaux extérieurs à la branche

Résumons les principaux éléments de la situation au début des années 1960. Voici un bassin laitier où l'industrie de transformation, collectant surtout de la crème fermière, est peu développée. Voilà un essor du marché des laits en poudre écrémés qui, en résolvant le problème de la valorisation de la matière azotée du lait, permet la généralisation du ramassage du lait entier. Mais l'industrie laitière locale, sans réserves financières car d'origine récente, se trouve, au moment où il faudrait réaliser des investissements très lourds, face à une pénurie relative sur le marché des capitaux. L'introduction, par les groupes Cornic et Perrier de capitaux frais dans l'industrie laitière a donc, en quelque sorte, débloqué l'économie laitière bretonne.

Le groupe Cornic (1) en concentrant ses investissements précisément sur le point faible de l'industrie régionale, le traitement du lait écrémé et sa commercialisation, en se présentant en complément et non en concurrent des entreprises locales (travail à façon), a joué un rôle actif, entre 1961 et 1965 surtout, dans la conversion de la collecte. Bien que ne participant pas au ramassage du lait, il a en effet incité les firmes spécialisées à se lancer dans la collecte de lait entier, puisque la présence de ses équipements garantissait un débouché à leurs excédents de lait écrémé, sans investissement supplémentaire de leur part. Exemple de politique spéculative à moyen terme, lorsque l'âge d'or du traitement à façon a été révolu, le groupe Cornic est ressorti de la branche : en 1973, l'ensemble de ses actifs (sucrierie et industrie du lait) a été vendu au groupe sucrier Béghin, et qui a presque aussitôt cédé le secteur lait à une filiale commune de la Sica Ouest Lait et de Préal

La pénétration du groupe Perrier dans l'industrie laitière semble avoir obéi à des objectifs à plus long terme (2). Elle a perturbé profondément le rapport des forces dans la branche entre 1963 et 1965 entraînant des réactions en chaîne chez les concurrents et avivant la guerre des ramassages.

Ainsi le stimulant des capitaux extérieurs a-t-il agi sous deux formes différentes mais avec des résultats convergents : les interventions du groupe Cornic, en offrant une certaine sécurité aux petites et moyennes entreprises ne possédant pas de tour "Spray" et du groupe Sapiem-Préal-Perrier, en représentant une menace pour l'hégémonie des principales firmes régionales et extra-régionales, ont, l'une et l'autre, accéléré le développement de la collecte.

(1) cf. supra p. 7.

(2) cf. supra p. 6 et p. 14.

conclusion

Mouvement du capital et crise laitière.

L'analyse du développement de l'industrie laitière en Bretagne permet de mettre en évidence quelques uns des ressorts de la crise économique et sociale que traverse le secteur laitier national depuis une dizaine d'années.

Tout d'abord la pénétration dans l'industrie laitière de capitaux extérieurs à la branche, en marquant l'intégration de celle-ci dans la circulation générale du capital, a déstabilisé l'ordre créé par les investisseurs professionnels laitiers. A mesure que se développe la tendance à la diversification des groupes industriels et financiers, il est possible de prévoir des perturbations du même genre dans les secteurs et branches encore relativement isolés.

Ensuite la constitution de firmes interrégionales ou internationales a pour effet de mettre en concurrence ouverte les divers bassins laitiers. Sur un marché des produits laitiers unifié, les déséquilibres apparaissent plus clairement ; les "vocations" régionales les plus anciennes sont impitoyablement mises en cause : la production de masse d'emmental en Bretagne menace tout le système des fruitières de l'Est Central (Jura - Savoie).

Enfin l'élimination des traitements fermiers, la concentration de la collecte, l'encadrement et le modelage de la production par les firmes, en ôtant presque toute possibilité de libre choix du producteur quant à la commercialisation, introduisent dans les relations production-transformation une grande rigidité : les rapports de subordination directs débouchent plus facilement en cas de contestation, sur des rapports de force directs.

Le mouvement du capital suffit-il alors à expliquer la crise laitière ? Il faudrait dans ce cas dénier toute autonomie aux agriculteurs, et admettre que le statut de travailleurs indépendants, ou d'entrepreneur individuel ne correspond plus à la situation du producteur de lait. Il apparaît donc nécessaire, avant de porter un jugement en la matière d'étudier la dynamique du système agricole où s'insère l'élevage laitier (1).

(1) C'est l'objet de la seconde partie de cet article.

Tableau n°1 - Que sont devenues les 10 principales entreprises laitières bretonnes du secteur privé en 1960 ?

Dénomination de la société en 1960	siège	Structure juridique en 1971
Bridel	Retiers (35)	Indépendant
Sovaco	Marcillé-Raoul (35)	Absorbé par Sapiem-Préval en 1963
SILVI	Pontivy (56)	Absorbé par Sapiem-Préval en 1964
Delisse	Montauban-de-Bretagne (35)^	Absorbé par Sapiem-Préval en 1963
Collin Villibord	Bécherel(35)	Absorbé par Sapiem-Préval en 1963
Beurrerie de l'Ouest	Rennes (36)	fusionné avec Bridel en 1966
Le Meudec-Derrien	Quimper (29)	Absorbé en partie par Négobeureuf en 1968, en partie par Le Gall en 1970
Nazart	Fougères (35)	indépendant
Depincé	St-Brice en Coglès (35)	indépendant
Morvant	Baud (56)	absorbé par Sapiem-Préval en 1964

source ; enquêtes personnelles.

Tableau n°2 - Evolution de la livraison moyenne annuelle par producteur en Bretagne 1969-1972, selon le statut du collecteur

	Nombre total de livreurs	livraison moyenne annuelle	livraison moyenne par adhérent de coopérative	livraison moyenne par fournisseur de société privée
1969	125 500	20 900	25 000	
1970	116 600	23 200	32 400	
1971	111 377	25 900	36 600	24 011
1972	108 200	30 150	41 600	27 040

Source : S. R. S. A. Bretagne - Résultats de l'enquête annuelle complémentaire sur le marché du lait et des produits laitiers.

Tableau n° 93 - Part des dépenses de matière première et de ramassage dans le coût de production de la poudre de lait écrémé et du beurre laitier

- Poudre de lait écrémé

litrage traité par jour	67 500	135 000	202 500	270 000	405 000
Frais en %					
1. frais d'amont (collecte et pré-traitement)	8,2	8,4	8,8	9,0	10,0
2. matière première	71,1	74,4	76,2	76,6	76
3. Total 1+2	79,3	82,8	85,0	85,6	86

- Beurre laitier butyrateur

litrage traité par jour	50 000	100 000	200 000	300 000	400 000	500 000
frais en %						
1. frais d'amont	10,3	10,3	10,5	10,8	11,9	11,9
2. matière première	81,5	83,3	84,2	84,4	83,6	83,8
3. total 1+2	91,8	93,6	94,7	95,2	95,5	95,7

Source : Hairy, Perraud, Saunier, Schaller. Matériaux pour l'analyse des flux, coûts de fabrication et structures dans l'industrie de transformation des produits laitiers - 159 p. mai 1970-INRA Paris.

Tableau n°4 - Les fabrications laitières de la Bretagne dans la production française en 1971

1971	Bretagne/France en %
collecte	16
lait de consommation	5,1
poudre de lait	25
beurre laitier	24,2
fromages	3,6
dont fromages frais	1,3
yaourts	3,1

source SSIL

Tableau n°5 - Originalité des usines bretonnes de trois groupes laitiers interrégionaux

Groupes	Collecte effectuée en Bretagne en % de la collecte totale du groupe	Nombre de salariés en Bretagne en % du total du groupe	Quantité moyenne traitée par usine en 1970 en millions de l		Activité beurre + poudre en % du CA	
			usines bretonnes	toutes usines du groupe	usines bretonnes	total du groupe
Préval	43,5	30	133	58	90	70
Négobeureuf	60	45	150	71	97	78
Entremont	75 *	60	130	-	65	50

Source : estimations d'après enquêtes

* pour Entremont il s'agit d'une estimation de la part du chiffre d'affaire réalisé par l'usine bretonne (Entremont Marcillat non compris) ; les autres établissements du groupe collectent surtout des fromages pour l'affinage et la fonte.

Tableau n°6 - Structure des emplois dans l'industrie laitière en Bretagne au 1. 1. 1971

	nombre d'emplois masculins	nombre d'emplois féminins	nombre total d'emplois
Ingénieurs, cadres, techniciens	578	32	610
employés	295	410	755
ouvriers et manoeuvres	4 418	540	4 958
total Bretagne	5 291	1 032	6 323

Source : Echelon régional de l'emploi - Rennes.

Tableau n°7 - Evolution de la production et de la consommation des principaux produits laitiers 1960-1970

Produit	Production 1970 en 1000 t	Indice d'Evolution 1970 (1960 = 100)	
		Production	Consommation intérieure
Lait de consommation	27,276	119	108
beurre	483	146	155
fromages	786	170	163
yaourts et laits fermentés	330	400	
lait concentré	198	196	144
lait en poudre entier	55	314	114
lait en poudre écrémé	642	764	811
dont alimentation du bétail	400		1 250

Source : O. C. D. E. Bilan du lait et des produits laitiers dans les pays membres.

Tableau n°8 - Evaluation des économies d'échelle (par poste) dans la fabrication du lait en poudre écrémé "Spray". Différence de frais, en % entre un format de 67 500 l/jour et un format de 405 000 l/jour

Poste	économies d'échelle en % pour 405 000 l/j
Investissement	41,3
Personnel	66,9
Coût de fabrication d'atelier	64,1

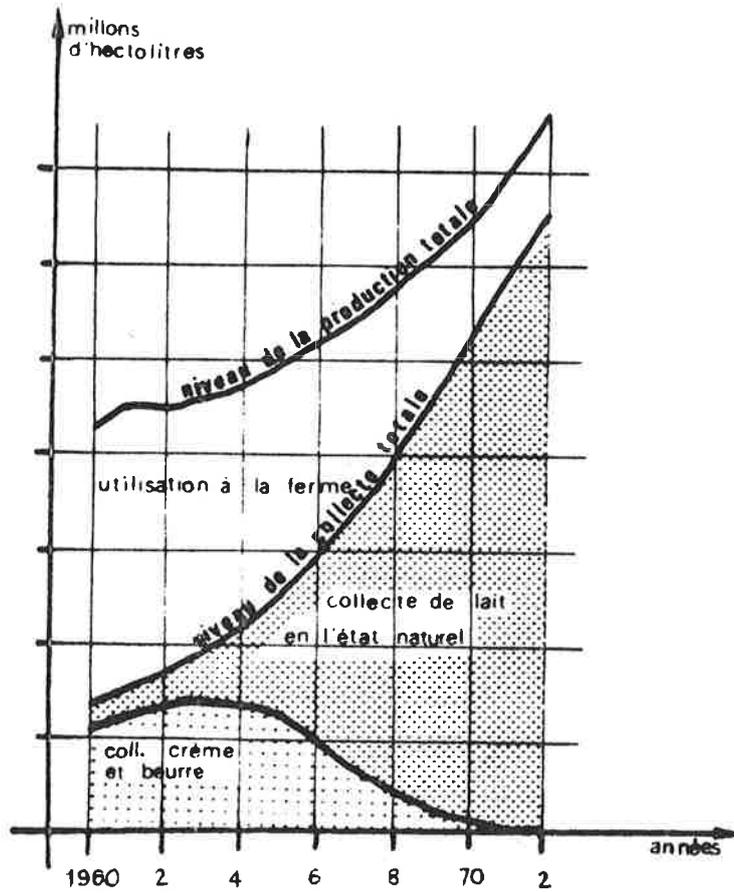
Source : Hairy et Alt. . op. cit. p. 105.

Tableau n°9 -
Les principales entreprises laitières implantées en Bretagne, en 1970

Groupe	entreprises constituan- tes	nombre de salariés en Bretagne au 1. 1. 1971	quantités collectives en Bretagne en 1970 en millions de l
SICA Ouest Lait	Négobeuréuf Coliv (ULN) Coop. de Pontmain (ULN) Coop. de Ducey (ULN)	811	420
Préval		824	402
Entremont	Entremont SA Entremont - Marcillat Solaco	690	296
Bridel		1 550	290
Unicopa	Union laitière bretonne	289	220
C. A. B.	Coop. de St-Brieuc Société laitière de l'Ouest Solabel	437	216
Laiterie nouvelle de l'Arguenon	Laiterie de Quintin Silav	221	106
Coopérative laitière de Ploudaniel (Nova)		255	102
Cornic	S. I. A. B. C. I. C. A. B. Le Gall	306	pas de collecte fabrique uniquement des poudres de lait

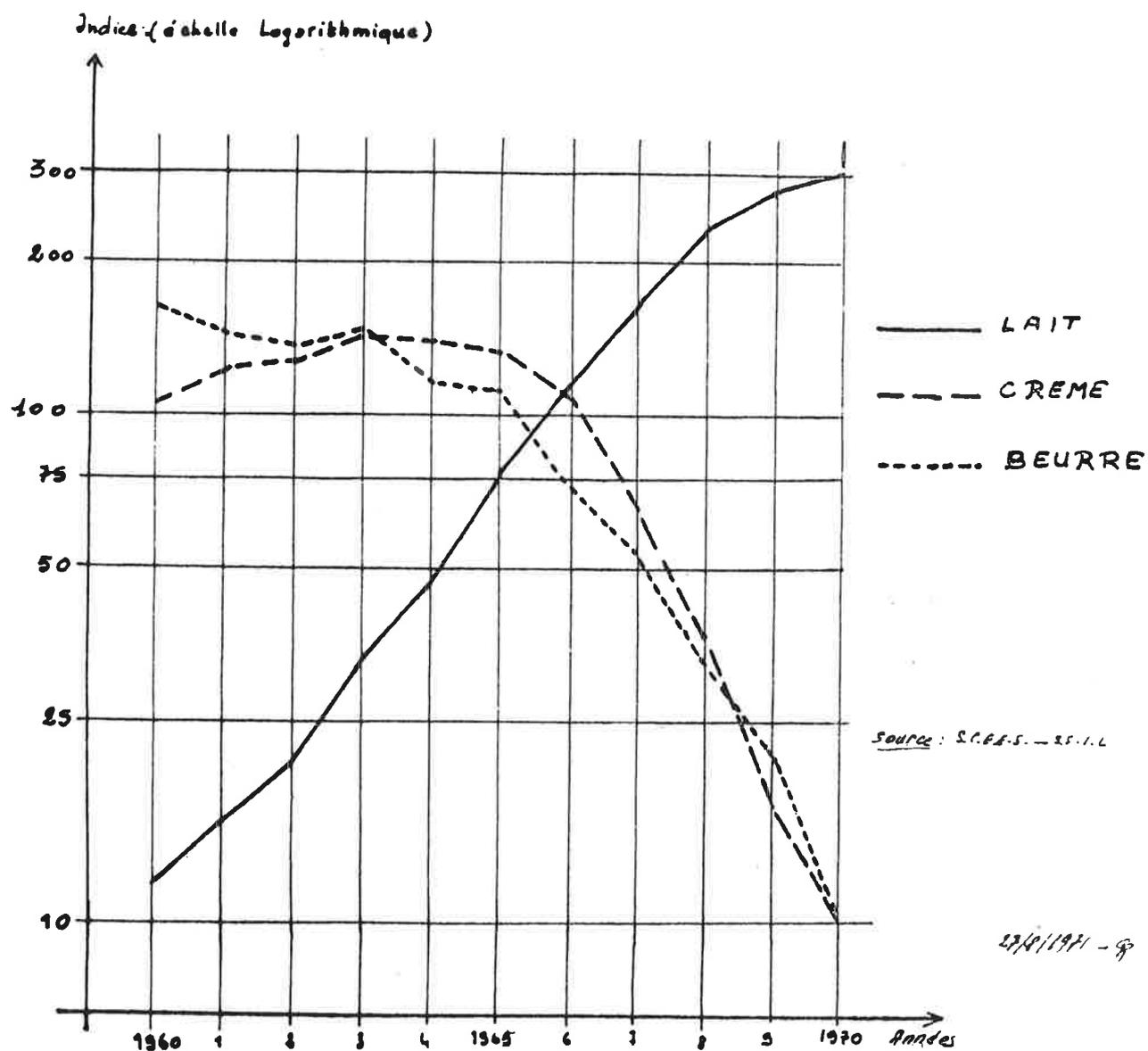
Source : enquêtes personnelles.

Graphique 1 - Production et collecte de lait en Bretagne de 1960 à 1972.

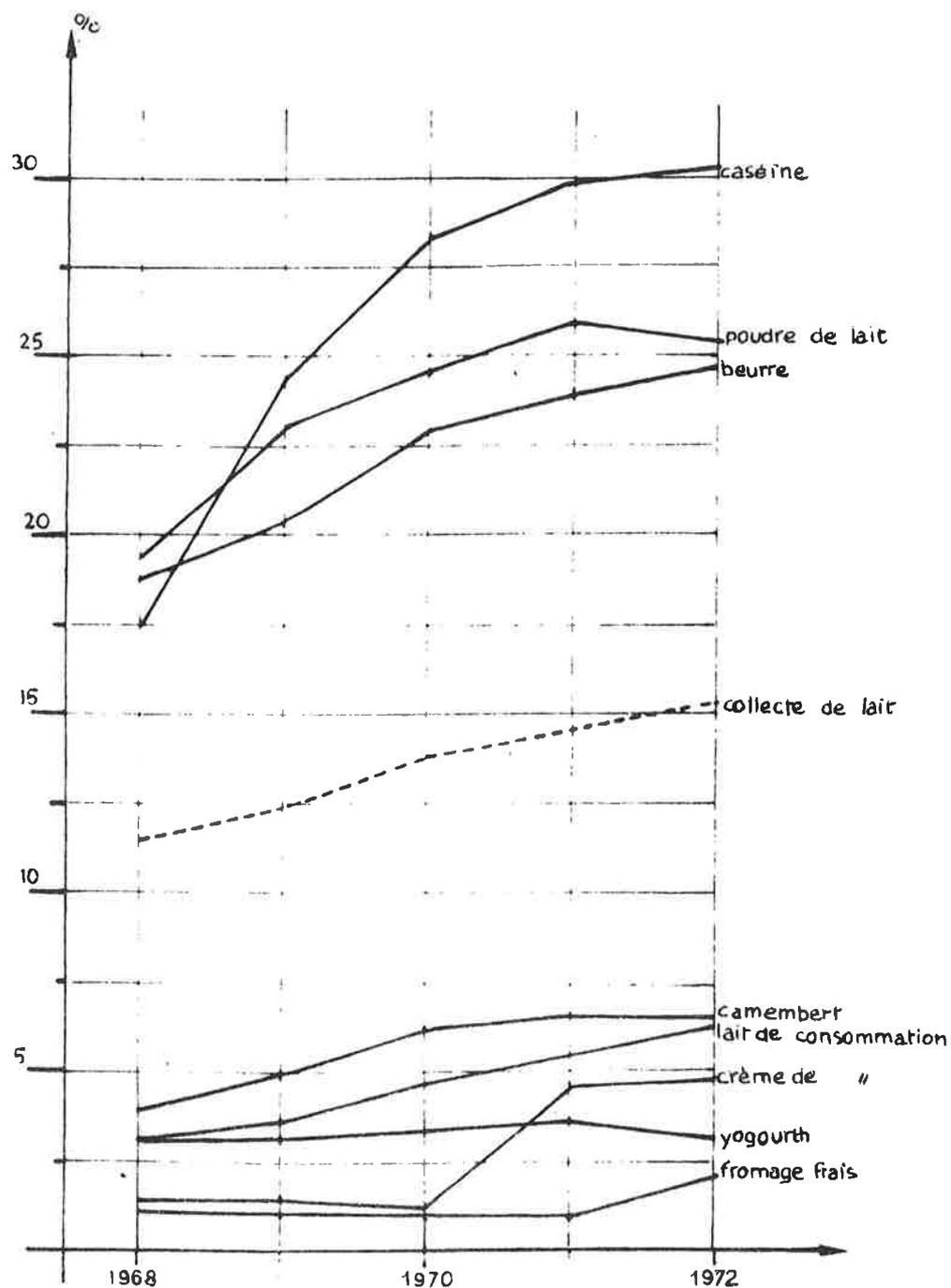


Source - SCEES -SSIL.

Graphique 2 - Evolution de la collecte de lait - crème - beurre depuis 1960
 (entreprises dont le siège est en Bretagne)
 Indice : base 100 = moyenne sur 10 ans - 1960 à 1969

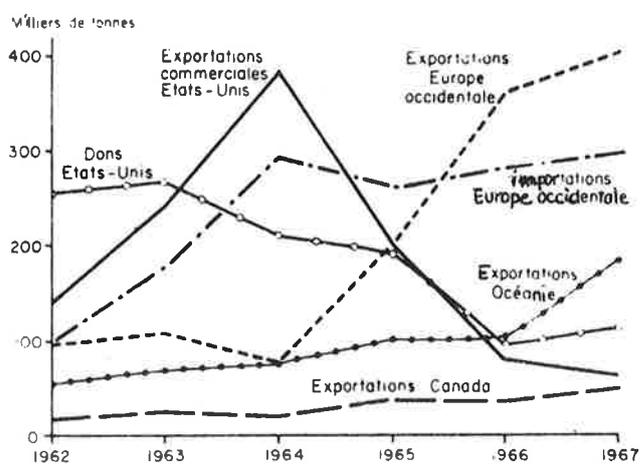


Graphique 3 - Evolution du rapport $\frac{\text{produit fabriqué en Bretagne}}{\text{produit fabriqué en France}} \times 100$
de 1968 à 1972



Source - SCEES - SSIL.

Graphique 4 - Lait écrémé en poudre : commerce international



Source - FAO - BMSEA - vol. 17 - sept. 1968.